



DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



PROPELLER CLUB DUNKERQUE N°179

Le Propeller Club fondé en 1927 à New York regroupe actuellement plus de 15 000 membres actifs répartis dans une centaine de ports à travers le monde, ses objectifs: défendre et promouvoir les activités de la Marine Marchande, rapprocher les acteurs du transport maritime, favoriser les échanges et la concertation. Aujourd'hui, le Propeller Club s'est déployé à travers le monde, accroissant sa notoriété internationale. Les clubs non-américains représentant près d'un quart de l'effectif global, sont regroupés sous le nom d'International Ports.

Le club de Dunkerque compte à ce jour 53 membres actifs.

CAHIER D'ACTEUR PROPELLER CLUB DUNKERQUE N°179

PROJET DE NOUVEAU BASSIN POUR LE CONTENEUR

Le propeller club de Dunkerque est très attentif à toute évolution positive des activités économiques, culturelles, solidaires et sociales gravitant autour du secteur maritime et portuaire. À la grande satisfaction de ses membres, le grand port maritime présente, dans le cadre de son projet stratégique Cap 2020, un dossier ambitieux parfaitement en phase avec les enjeux auxquels doit actuellement faire face une place portuaire.

L'ORIENTATION VERS LE CONTENEUR

Les échanges de marchandises à l'échelle mondiale augmentent chaque année et requièrent notamment sûreté, sécurité, fiabilité, régularité tout en maîtrisant les coûts de transport et en préservant l'environnement. Pour y répondre, les acteurs du transport maritime, soutenus unanimement par le secteur mondial de la logistique, se sont ostensiblement orientés vers la solution conteneur au détriment des moyens traditionnels, et ce jusque standardiser les caractéristiques dimensionnelles des marchandises afin de pouvoir les « mettre en boîte ».

Par le port de Dunkerque transitent tous types de marchandises, en vrac solide et liquide, en break bulk, des remorques, des conteneurs... avec des modes de transport et des équipements de manutention et de stockage spécialisés. Nous constatons la raréfaction de certaines activités de manutention, notamment concernant les opérations liées aux navires conventionnels, petits vraquiers, navires reefers... au profit du conteneur, tout en étant témoins de l'augmentation croissante des flux d'échanges mondiaux. Nous considérons que nous ne pouvons observer ce mécanisme sans nous doter des moyens appropriés pour répondre à cette demande, au risque d'être marginalisé dans le range nord de manière irréversible. Pour ces raisons le Propeller soutient l'idée d'orienter le développement des activités du port vers l'activité du conteneur, qui est la seule à garantir durablement une réelle croissance.

Nous jugeons ces objectifs tout à fait atteignables, parce que

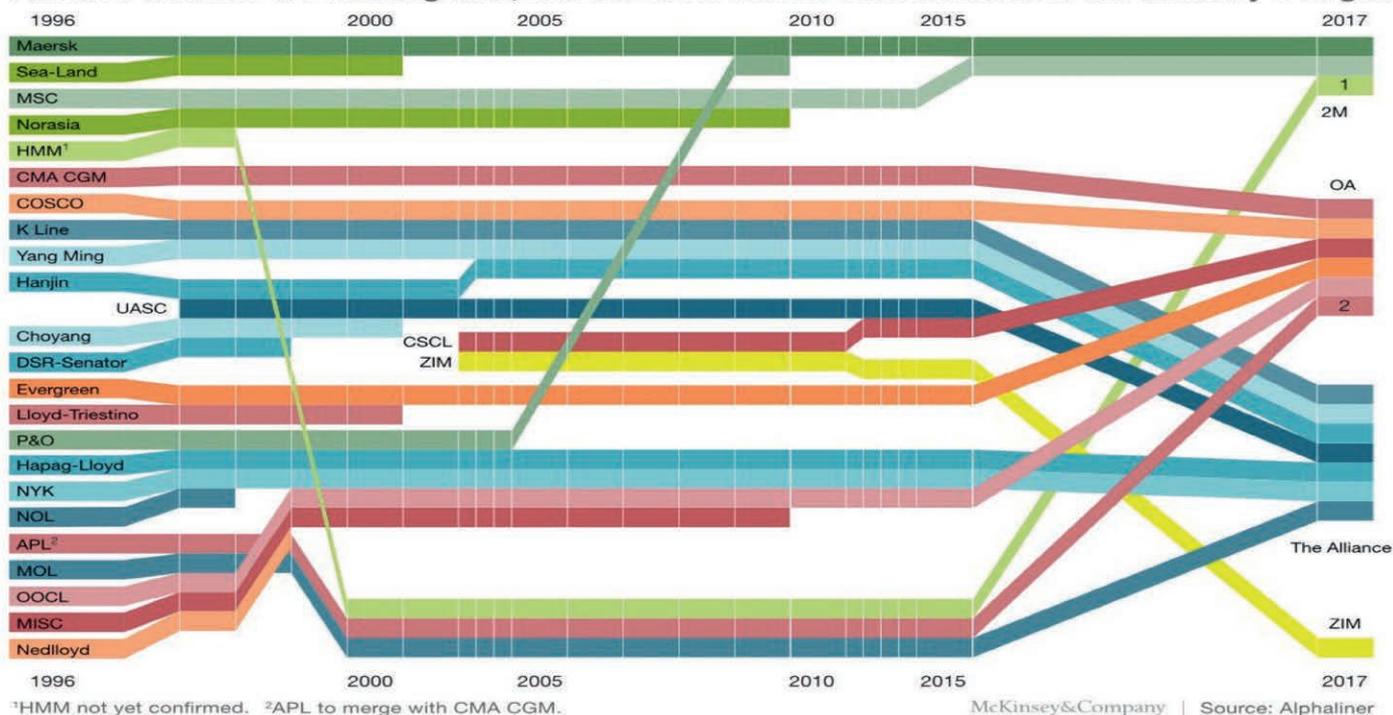
- le port de Dunkerque dispose d'une situation géographique idéale dans le range nord des ports européens, allant du Havre à Hambourg, avec une position générant peu de déviation pour les navires empruntant le rail du Channel et qui leur est accessible directement, en toutes conditions et avec des caractéristiques d'accès nautiques et d'infrastructures de premier ordre, ce dont tous nos concurrents ne disposent pas
- le port de Dunkerque, contrairement à ses concurrents du range nord, dispose de réserves foncières permettant un développement des activités logistiques, limitées chez nos voisins

- l'offre Dunkerque est une alternative appréciée face à la congestion observée dans les ports concurrents
- l'hinterland de Dunkerque a de plus le potentiel pour justifier le volume d'échanges espéré et donc la construction de telles installations.

Dunkerque doit être prêt pour être au rendez-vous pour répondre à cette demande en croissance.

QUELLE OPTION TECHNIQUE ? POURQUOI LE BASSIN ATLANTIQUE ?

Alliance shuffles are nothing new, but the most recent consolidation is the industry's largest.



Le Propeller se positionne en faveur de la variante bassin de l'Atlantique, solution technique logique, d'un budget raisonnable et respectueuse de l'environnement.

UN CONSTAT : LA CONCENTRATION DES ACTEURS DU SECTEUR

Les membres du Propeller Club, de par leurs activités professionnelles en lien direct avec la vie portuaire, sont au fait des

tendances armateuriales irréversibles actuelles : le regroupement ou la fusion des acteurs et le gigantisme des navires (figure ci-dessus) génèrent le cumul des volumes sur une même escale. Des effets de pic d'activité vont remplacer la pseudo-linéarité actuelle.

Partant de ce constat, pour qu'un port puisse continuer d'exister sur le long terme, il doit être capable de recevoir simultanément des navires aux dimensions hors normes, en toutes conditions, sans les faire attendre, avec des moyens

humains et matériels adaptés aux gros volumes à traiter. Pour faire face à ces pics d'activités, il doit pour cela disposer d'une unité de lieu afin d'être en mesure de mutualiser ses moyens, et ainsi offrir le service attendu tout en conservant sa compétitivité.

Pour cela, le Propeller pense qu'il lui faudra disposer d'un linéaire unique de quai, aux profondeurs d'eau et équipements de manutention adaptés, de manière à pouvoir accueillir simultanément plusieurs de ces nouveaux navires aux dimensions contraignantes.

A noter que la position géographique de Dunkerque sur le range, associée aux caractéristiques nautiques de son accès et ses infrastructures portuaires (et notamment le tirant d'eau), permettront aux armateurs d'optimiser le remplissage de leur navire en entrant ou en sortant du range nord. Ceci ne peut être fait partout en raison de limitation des infrastructures.

Ces pré requis sont également les fondements du développement de l'activité transbordement des conteneurs, qui permettra à l'opérateur portuaire de se doter des moyens de répondre aux attentes des armateurs et de traiter dans les meilleures conditions les flux de conteneurs domestiques destinés à l'hinterland.

S'ajoute à cela la nécessaire disponibilité des moyens de reports modaux massifiés, acteurs indispensables au bon fonctionnement d'un réseau de distribution ou d'approvisionnement des marchandises avec l'hinterland de Dunkerque. Ces installations sont déjà directement connectées au bassin de l'Atlantique et ont été conçues pour éviter les ruptures de charges inutiles et pénalisantes pour la compétitivité d'un port. Elles contribuent par ailleurs largement à la fluidité des échanges, argument majeur d'une place portuaire.



L'option Baltique ne permettra en revanche pas

- un linéaire de quai unique avec le quai de Flandre déjà existant ; ceci ne permettra donc pas la mutualisation des équipements et des moyens humains
- une connexion au réseau ferré sans investissements complémentaires
- le transfert de conteneurs entre terminaux sans ruptures de charge, et limite donc la compétitivité et l'opportunité de l'activité transbordement
- L'accès en toutes conditions (météorologiques) des très gros navires

LE VOLET ENVIRONNEMENTAL

Le Propeller Club s'attache tout particulièrement à la préservation de l'environnement du territoire dunkerquois. Dans ce domaine, le projet Atlantique, orienté tout conteneur, répond aux attentes.

En effet, l'ensemble des travaux puis la phase d'exploitation ont été pensés avec le souci permanent de préserver au mieux la faune et la flore terrestres et aquatiques existantes, ainsi que la qualité de vie des habitants de l'agglomération dunkerquoise : limitation des volumes de dragage, ré utilisation des matériaux à bon escient, mesures compensatoires pour les espèces protégées, études poussées de circulations et de trafic routier, priorité aux transports massifiés, introduction des énergies propres, accès aménagés au domaine portuaire pour la population, etc.

L'activité conteneur est par essence une activité propre : les marchandises, quelle que soit leur nature, sont en effet empotées dans le conteneur sitôt leur site de production ou de groupage puis dépotées chez le destinataire final ; elles ne sont donc pas au contact direct de l'environnement pendant leur transport, au sens écologique du terme. Les conteneurs sont tous de type différents et adaptés à la marchandise qu'ils contiennent. Des normes régulent ensuite leur stockage, leur transport terrestre et maritime. L'empreinte environnementale générée par l'activité conteneur se réduit alors à l'empreinte carbone des équipements qui le manipulent et le transportent. Cette dernière évoluant positivement chaque année grâce aux avancées technologiques et évolutions réglementaires.

UNE REELLE OPPORTUNITE POUR LE TERRITOIRE DE LA VALEUR AJOUTEE

Les flux de marchandises générés par l'activité portuaire, associés à une disponibilité foncière portuaire inégalée dans le range nord et à une main d'oeuvre qualifiée et reconnue pour sa fiabilité, auront pour conséquence la création d'activités logistiques, de transformation, de production génératrices de valeur ajoutée sur le territoire, et donc de créatrices d'emploi durable.

En effet, la logistique joue un rôle majeure dans l'organisation des activités industrielles, commerciales, agricoles... Les entreprises commercialisent maintenant un service avant tout, intégrant le produit mais aussi et selon la volonté du client final, les formalités douanières, son stockage, sa transformation, son adaptation, sa préparation, son emballage, sa livraison, son installation, sa mise en service, sa garantie... Tout ceci constitue la valeur ajoutée apportée à de la marchandise « brute » transitant par un port avant de parvenir à son destinataire final.

Il est naturel que cette valeur ajoutée se greffe sur un flux massifié, à proximité du point de concentration et de croisement de ces flux, soit à proximité immédiate du terminal à conteneurs afin de bénéficier de la réactivité et de la compétitivité nécessaires.

C'est pour cela aussi que le Propeller soutient le projet du port : se donner des moyens de capter ces flux massifiés grâce à des installations portuaires adaptées à l'organisation du transport maritime actuelle et à venir, et d'inciter l'installation sur notre territoire des acteurs économiques en leur proposant toutes les richesses dont il dispose déjà : du foncier, des installations urbaines, des réseaux de communication et de transport, un emplacement européen stratégique, de la main d'oeuvre qualifiée et en nombre, un hinterland à fort potentiel...

Cette offre, nous en sommes persuadés, sera appréciée à un moment où les logisticiens devront faire face à la congestion dans d'autres ports, où leur développement sera limité par l'indisponibilité de surfaces, où la réduction du dernier kilomètre sera une nécessité environnementale et pour se démarquer dans l'approche globale du service (rapidité, qualité et compétitivité).

Les membres du Propeller Club, dunkerquois depuis des générations, se réjouissent de cette perspective d'avenir pour les habitants du territoire.

EN CONCLUSION

Le Propeller Club soutient le projet CAP 2020 proposé par le GPMD dans sa variante Atlantique : l'activité conteneur est la seule garante d'une progression durable de volumes transitant par le port de Dunkerque et offre des possibilités inégalées de création de valeur ajoutée qui profiteront à tout le territoire dunkerquois, tant en terme d'emploi que d'infrastructures.

Cette orientation bénéficiera également directement et indirectement aux autres activités portuaires, parmi lesquelles la

sidérurgie qui pourra améliorer son niveau de compétitivité. Le Propeller a pris le plus grand soin à s'assurer de la nature de l'empreinte environnementale d'un tel projet, et de l'existence des mesures compensatoires prises à cet égard ainsi que pour les habitants du territoire directement concernés par cette nouvelle implantation. Le maître d'ouvrage a de notre point de vue sérieusement abordé ces points et y a répondu de manière satisfaisante.